



a chronique **Ovine**

Semaine 38 du 18 septembre 2020

Des luttes courtes cet automne



Le milieu et la fin d'automne sont les périodes les plus propices à la réalisation de luttes courtes, c'est-à-dire de 34 à 40 jours.

Les risques d'échec sont alors limités, sous réserve de respecter quelques conditions. La première d'entre elles est de bien préparer les animaux. À la mise à la reproduction, les brebis présentent une note d'état corporel de 3 (sur une grille de 0 à 5, de très maigre à très gras) ou bien de 2 avec une augmentation de poids au cours de la lutte. Des

béliers, en flushing deux mois avant le début des luttes, sont suffisamment nombreux. Le ratio recommandé est d'un mâle pour 40 à 50 brebis adultes au plus.

Une précaution indispensable

Si vous avez l'habitude de luttes plus longues et souhaitez les raccourcir, il est indispensable de vérifier auparavant que 80 % des agnelages sont déjà groupés sur les deux premiers cycles, sachant que la durée de gestation varie de 140 à 150 jours selon les brebis. Dans le cas contraire, le risque d'une contre-performance est non négligeable. Dans tous les cas, les luttes courtes sont associées à un constat de gestation 45 jours après le retrait des béliers. Une lutte de rattrapage est alors en général possible.

*Photo semaine 38-2020 : certains éleveurs réduisent la durée de la lutte à un cycle en automne
CP : CIIRPO*

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)